

TARIFS 2023-2024

Adhésion familiale à l'Association « ECOLE DE MUSIQUE DE GENAS » : 40 €

CYCLE DECOUVERTE - ENFANTS de 4 à 7 ans

Eveil 4 ans – Eveil 5 ans Initiation musicale – 6 ans Découverte instrumentale – 7 ans	126 €
--	-------

CYCLE 1 – CYCLE 2 – ADOS

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Cursus complet (Formation musicale + Formation instrumentale) Cursus allégé	405 €	336 €	257 €

ADULTES (Instrument ou voix)

Cours hebdomadaire de 20 mn	405 €
Cours hebdomadaire de 30 mn	568 €

PRATIQUES COLLECTIVES

Enfant avec cours d'instrument ou voix	Compris dans la cotisation
Enfant sans cours d'instrument ou voix	70 €
Adulte avec cours d'instrument ou voix	Compris dans la cotisation
Adulte sans cours d'instrument ou voix	117 €

LOCATIONS D'INSTRUMENTS

L'école loue les instruments suivants : clarinette, cornet, flûte, harpe, hautbois, saxophone, trombone, tuba, violoncelle, contrebasse, xylophone, accordéon.

La priorité est donnée aux débutants.

La location est de 160 € de septembre 2023 à août 2024.

Paiement des cotisations :

A l'inscription :

- ✓ **Jusqu'à 3 chèques libellés à l'ordre de « EMG »**
(Adhésion + Cotisation annuelle)

1^{er} chèque mis à l'encaissement le 30 septembre 2023
Paiement du 1^{er} tiers des cotisations + l'adhésion

2^{ème} chèque mis à l'encaissement le 31 janvier 2024
Paiement du 2^{ème} tiers des cotisations

3^{ème} chèque mis à l'encaissement le 30 avril 2024
Paiement du 3^{ème} tiers des cotisations

Ou

- ✓ **Prélèvement automatique**

Vous pouvez opter pour un règlement par 10 prélèvements bancaires entre octobre 2023 et juillet 2024 compris.

Ou

- ✓ **Chèques vacances**

- Le tarif est dégressif selon le nombre d'enfants inscrits en cursus complet ou allégé.
- Un abattement de 5% est appliqué sur les cotisations de parents d'élèves.
- Une majoration de 20% est appliquée sur les cotisations pour les adhérents non-résidents à Genas.